

PRÉSENTATION



Entreprise horticole, Le Prieuré produit sur sa pépinière les tapis de sedums pré-cultivés **i.D. MAT** depuis plus de 20 ans.

Les tapis **i.D. MAT MIX-FLORE** comprennent :

- une base de **plusieurs variétés de sedums** alliant une esthétique plaisante et un bon comportement végétatif en conditions en toiture.
- associée à une **sélection d'espèces vivaces** adaptées aux conditions de toitures extensives.

Ils sont composés de trois couches :

- une trame** en fibres naturelles biodégradables doublée d'un filet polypropylène: très drainante, elle permet de retenir le substrat de culture et de donner de la cohésion et de la résistance au tapis.
- un substrat de culture** : spécifiquement élaboré pour la culture des sedums, il allie des



propriétés de perméabilité et de rétention en eau optimales.

- une végétation** : composée d'une dizaine de variétés de sedums et de vivaces sélectionnées.



**photos non contractuelles. En fonction de la saison, les vivaces sont plus ou moins visibles à l'installation.*

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LA VÉGÉTALISATION EXTENSIVES DES TOITURES

- couverture végétale immédiate et diversifiée.** Le taux de couverture végétale est **supérieur à 80%** dès la livraison du chantier.
- pose très facile et rapide** (le plus souvent, l'entreprise en charge de l'étanchéité la réalise directement) et **possible sur une très large partie de l'année** : seules les périodes de fortes chaleurs ou les périodes de gel, doivent être évitées.
- reprise de la végétation optimisée** : dès leur livraison sur le chantier, les plantes ont atteint

une maturité et un développement racinaire, qui facilitent leur enracinement définitif dans le substrat de la toiture végétalisée. Les chances de bonne reprise sont maximisées.

- entretien courant limité** : les tapis limitent au maximum l'implantation des mauvaises herbes. Procédé ne nécessitant **ni tonte ni arrosage** dans la plupart des régions. Une fois la période de confortement passée, 1 à 2 passages annuels suffisent pour assurer l'entretien courant.

DOMAINE D'UTILISATION

- sur les toitures plates et **en pente (jusqu'à 35%)**.
- nombreuses utilisations en **aménagements paysagers extensifs** (lignes de tramways, ronds-points, bords de voirie...).






Pour les **pentés supérieures à 35%**, Le Prieuré a développé un tapis spécifique avec une **trame renforcée** : **i.D. MAT MIX-FLORE renforcé**.

DESCRIPTIF POUR CCTP

Tapis pré-cultivé de sedums et de vivaces i.D. MAT MIX-FLORE de « Le Prieuré Vegetal i.D.® », sous **Avis Technique n°5/15 2431 v1**, pour toitures plates ou en pente (**jusqu'à 35%**) et aménagements urbains. Différentes variétés de sedums (sedum sexangulare, album, floriferum, reflexum et lyidium principalement) et de vivaces (allium schoenoprasum, thymus serpyllum, dianthus deltoides) sur un support en fibres de coco doublée par un filet en polypropylène. Plantes acclimatées aux conditions des toitures. Taux de couverture végétale: 80 % minimum. Épaisseur du tapis (sans la végétation) : 3 cm environ. Hauteur de la végétation : 2 à 10 cm. Poids à sec / à CME: 10 / 25 kg / m².

Tapis de sedums pré-cultivés i.D. MAT MIX-FLORE Renforcé de « Le Prieuré Vegetal i.D.® », pour toitures en pente **supérieure à 35%**. Différentes variétés de sedums (sedum sexangulare, album, floriferum, reflexum et lyidium principalement) et de vivaces (allium schoenoprasum, thymus serpyllum, dianthus deltoides) sur un support en fibres de coco doublée par un filet en polypropylène et une trame PEHD. Plantes acclimatées aux conditions des toitures. Taux de couverture végétale: 80 % minimum. Épaisseur du tapis (sans la végétation) : 3 cm environ. Hauteur de la végétation : 2 à 10 cm. Poids à sec / à CME: 10 / 25 kg / m². Résistance à la traction : 1,8 kN / m.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	i.D. MAT MIX-FLORE	i.D. MAT MIX-FLORE <u>renforcé</u>
Matériau de la trame de support de culture	fibres de coco doublée par un filet en polypropylène	fibres de coco doublée par un filet en polypropylène renforcée d'une trame PEHD
Substrat	minéral et organique spécifique	
Épaisseur de la couche de substrat (cm)	1,5 à 2,5	
Épaisseur sans la végétation (cm)	3	
Hauteur de la végétation (cm)	2 à 10	
Poids à sec / à CME (kg/m ²)	10 / 25	
Résistance à la traction (kN / m)	-	1,8
Taux de couverture végétale à la livraison	80% minimum	
Variétés de sedums et vivaces	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <i>sexangulare</i> </div> <div style="text-align: center;">  <i>album</i> </div> <div style="text-align: center;">  <i>allium schoenoprasum</i> </div> <div style="text-align: center;">  <i>floriferum</i> </div> <div style="text-align: center;">  <i>dianthus deltoides</i> </div> </div>	
<i>Liste non exhaustive</i> Voir Fiche Couvert i.D. MIX-FLORE AROMA et PRAIRIE		

MISE EN OEUVRE

Les tapis pré-cultivés **i.D. MAT MIX-FLORE** peuvent être implantés toute l'année en dehors des périodes de gel, et des périodes de fortes chaleurs (juillet et août).

Leur mise en place est très **simple** et **rapide**. Les tapis de sedums sont déroulés « comme de la moquette » puis posés en quinconce **sans recouvrement** et serrés entre eux le plus possible sur le substrat préalablement nivelé.

La découpe éventuelle est possible au moyen d'un couteau tranchant adapté.



Installation du tapis i.D. MAT SEDUM

CONDITIONNEMENT

i.D. MAT MIX-FLORE	Unité	Poids [kg]
rouleau	1,20 x 2 m* soit 2,40 m ²	40 à 60
palette	Env 20 à 21 rouleaux soit 50 m ² (1,20 x 1,20 m)	850 à 1 200

*Suivant les conditions de récolte, les tapis peuvent avoir une autre dimension : 1 x 1,20 m (soit 1,20 m²) ou 1,2 x 2 m (soit 2,4 m²) et être conditionnés en rouleaux ou à plats. Taille sur mesure possible, nous consulter.

Les tapis doivent être déroulés dans les 24 à 48h suivant leur expédition sur chantier. En cas de stockage temporaire, les tapis doivent être déroulés et entreposés à l'ombre.

